

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SÉMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

La Sainte Ecriture, 129. — Le plébiscite du 29 septembre, 130. — Saint Bonaventure, 131. — Fêtes de Champlain, 133. — Sus aux nations catholiques, 135. — Nouvelle taxe sur les journaux, 135. — Un livre suspect, 136. — Nouvelle toquade, 136. — Renseignements, 136. — Canons en papier, 137. — Bibliographie, 137. — Petite histoire de l'Eglise, 139. — Memento hebdomadaire, 144.

La Sainte Ecriture

Il y a, dit Bacon, un petit nombre de livres qu'il faut lire et relire avec une extrême application. La Bible est de ceux-là. Sans parler du culte que lui avaient voué saint Jérôme, saint Augustin, saint Bonaventure et tant d'autres saints et docteurs de tous les siècles, citons l'exemple de Bossuet, qui la lisait et la relisait sans cesse, avouant qu'elle était sa passion et qu'il ne pouvait vivre sans elle. Faisait-il une absence, même d'une heure ou deux, l'évêque de Meaux emportait la Bible avec lui, comme sa meilleure et sa plus chère compagne ! La sainte Eglise en a toujours recommandé la lecture à ses enfants, parce qu'elle est très profitable aux âmes bien disposées. " Qu'il est bon, écrivait le Pape Pie VI, d'exhorter les fidèles à la lecture de nos saints livres : ce sont des sources très fécondes, qui doivent être ouvertes à tous les chrétiens. " Le P. Lacordaire, dans une de ses lettres à un jeune homme, lui dit : Lisez tous les jours attentivement deux chapitres de l'Ecriture Sainte, l'un dans l'Ancien Testament, l'autre dans le Nouveau. Mettez-vous un moment à

genoux pour vous préparer à cette lecture, et baisiez votre Bible avec amour en commençant et en finissant. Il faut que vous arriviez à estimer par dessus tout chaque parole de ce livre, et à n'estimer les livres des hommes qu'autant qu'ils s'en rapprochent. L'Écriture Sainte, ajoute ailleurs l'illustre dominicain, c'est " la bouche de Dieu sur le cœur de l'humanité." Léon XIII disait, dans son Encyclique du 18 Novembre 1893: " Il importe que tous comprennent quelle estime ils doivent avoir pour les livres saints, avec quel zèle et quelle religion ils doivent venir à eux comme à un arsenal. "

C'est cette lecture qui, avec la maladie, a été le principal facteur de la conversion de M. F. Coppée.

Pendant des semaines et des mois, l'éminent écrivain vécut avec l'Évangile, le lut et le relut avec l'intelligence du cœur, *mente cordis sui*, et peu à peu, chaque ligne du livre saint, devint vivante pour son âme. " Oui, s'écrie-t-il, dans tous les mots de l'Évangile j'ai vu briller la vérité comme une étoile, je l'ai sentie palpiter comme un cœur. Mon âme était aveugle à la lumière de la foi, elle la voit maintenant dans toute sa splendeur; elle était sourde au Verbe de Dieu, elle l'entend aujourd'hui dans sa persuasive charité; elle était paralysée par l'indifférence, elle s'élève maintenant vers le ciel de tout son essor... Cent fois bénie soit donc la souffrance qui m'a ramené vers Dieu. Car je le connais à présent, l'Inconnaissable! L'Évangile me l'a révélé. Il est le Père, il est mon père! Je peux lui parler avec abandon et il m'écoute avec tendresse! "

Le plébiscite du 29 septembre

Le plébiscite du 29 septembre dernier a donné une majorité hostile à la Prohibition. Il est vrai que le chiffre de la majorité est peu élevé, mais enfin, il semble y avoir majorité.

La distribution du vote de la majorité n'aurait pu être mieux calculée pour créer des embarras, dont il est difficile de prévoir toutes les conséquences. Ces embarras, seul un vote presque unanime, pour ou contre la Prohibition, pouvait les prévenir. Or, c'est tout le contraire qui est arrivé. Il faut de plus, tenir compte du fait que la province de Québec s'est prononcée à une grande majorité contre la Prohibition. Par conséquent, il serait souve-

rainement injuste de la soumettre à un régime assez en faveur dans les autres provinces, mais dont elle ne veut à aucun prix. Aussi, on n'osera le lui imposer, ce qui toutefois ne suffira pas pour tirer d'embarras.

Conclusion : il est des hameçons auxquels le poisson mordra, on en est sûr ; mais gare au choc en retour, assez fort quelquefois pour précipiter à l'eau ceux qui en font usage.

Saint Bonaventure

Quelques mois avant de mourir, Saint François d'Assise traversait la petite ville de Bagnarea, en Toscane. Il y avait là une pieuse famille qui, peu auparavant, avait sollicité de lui une prière en faveur d'un petit enfant dont les médecins désespéraient. S'il guérit, avait-on dit au fondateur des Franciscains, il entrera un jour dans votre Institut. Saint François avait prié, et sa prière avait rendu la santé au jeune malade. Il fit donc visite à cette famille. Là, on lui présenta l'enfant, il le considéra avec une attention silencieuse. Au bout d'un instant, pressentant toutes les grandeurs de l'avenir, il s'écria : " Oh ! quelle heureuse rencontre ! Quelle *bonne aventure* ! " Le mot resta. On le donna pour nom au jeune homme. Jusque-là, on l'avait appelé *Jean*. On l'appela désormais *Bonaventure*.

Bonaventure devint, suivant les prévisions de François d'Assise, l'un des hommes les plus illustres du treizième siècle. Il entra, à 21 ans, dans l'ordre des Franciscains, comme l'avaient promis ses parents. Il devint général de cet ordre, maître à l'Université de Paris, évêque et cardinal. Son nom est une des gloires les plus éclatantes et les plus pures du Moyen Age.

Il se distinguait surtout par une piété humble ; un jour qu'il était occupé à écrire la vie de saint François d'Assise, saint Thomas d'Aquin vint le visiter, mais ne voulant pas le déranger, il regarda douc (ce qui ne serait pas toujours à imiter) par une fente de la porte. Il vit alors le pieux franciscain ravi en extase et se tenant immobile dans l'espace un peu au-dessus du parquet. Se tournant vers ses compagnons, il leur dit : " Laissons ce saint travailler pour un autre saint. " Et il s'en alla sans entrer. Bonaventure s'était, suivant son habitude, si pieusement livré au travail et si absolument abandonné au cours de

ses pensées, qu'il en était entré dans une sorte de ravissement. Son style ardent et d'une exubérante piété, son onction, son sens mystique ont valu à saint Bonaventure le nom de Docteur séraphique.

Ce grand Saint, que la science, les dignités, les vertus et surtout l'amour divin portaient si haut, était cependant très humble.

Il s'estimait le dernier de sa communauté et recherchait les emplois les plus abjects. Ses journées se passaient, en partie, à soigner les malades les plus pauvres et ceux dont les infirmités étaient les plus repoussantes. Le pape Clément IV l'ayant nommé Archevêque d'York, en Angleterre, Bonaventure refusa cet honneur avec tant d'obstination que Clément dut céder. Plus tard, il fallut l'obliger à accepter l'évêché d'Albano et le titre de Cardinal. Les envoyés pontificaux qui lui apportaient de Rome les insignes de la dignité cardinalice le trouvèrent dans son couvent, occupé à laver la vaisselle.

Mais son plus bel acte d'humilité se rattache à l'institution de la fête du Saint-Sacrement. Le Pape avait chargé séparément saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure de composer l'Office de cette solennité. Après un délai convenable, les deux saints apportèrent au Souverain Pontife leur composition. Saint Thomas fut invité le premier à lire la sienne. Certes, elle est sublime d'un bout à l'autre. Mais celle de saint Bonaventure ne l'eût-elle pas égalée ? Jamais on ne l'a su. Car, pendant que saint Thomas lisait, Bonaventure déchirait la sienne en petits morceaux, les mains cachées dans les plis de son manteau.

Saint Bonaventure mourut le 15 juillet 1274, à l'âge de 49 ans.

On raconte qu'avant sa mort, comme la maladie ne lui permettait pas de recevoir le saint viatique, il demanda qu'on apportât l'Eucharistie dans sa cellule et qu'une hostie fût approchée de sa personne. On se rendit à son désir. Mais, quand le pain sacré fut près de lui, soudain une force toute-puissante l'arracha aux mains du prêtre, l'appliqua sur la poitrine du mourant et le fit passer dans son cœur. Bonaventure en fut jeté dans une extase de reconnaissance et d'amour. Cette extase n'eut pas de fin ici-bas : le saint Docteur y mourut ; ou plutôt il alla la continuer en paradis.

Fêtes de Champlain

Nous reproduisons ci-dessous le très remarquable discours prononcé aux fêtes de Champlain, par M. Kleczkowski, consul général de France au Canada.

Messieurs,

A cette cérémonie imposante j'ai l'honneur de représenter le Président de la République française. Vous avez désiré qu'il fût associé à l'inauguration du monument élevé par la piété généreuse des Canadiens à Samuel Champlain, fondateur de Québec. M le Président de la République a été touché d'une telle pensée ; il en a saisi toute la délicatesse, et il a tenu à y correspondre.

En son nom, et par son ordre, je vous remercie ! Peut-être conviendrait-il d'en rester là, et de ne pas troubler par des paroles l'autorité d'un fait, auquel suffit sa propre éloquence.

Mais mon cœur ne serait pas satisfait, si, dans un jour comme celui-ci, alors que tant de chers souvenirs s'illuminent d'une clarté nouvelle, je n'essayais de donner une expression aux sentiments qui agitent nos âmes et dont il semble que l'âme même de la France nous renvoie le doux et lointain écho.

N'est-ce pas elle qui est là, transparente dans ce bronze et dans ce granit, la France qui a protégé votre berceau et guidé les premiers pas de votre jeune nationalité ? N'est-ce pas elle qui revit dans la fidélité de vos cœurs et qui se réjouit de reconnaître en vous des enfants de sa race et les héritiers pour une part de son glorieux passé ?

Le passé de la France, comme vous l'aimez et comme nous l'aimons ! Dans un livre publié récemment, un de nos historiens, membre de l'Académie Française, recommande aux jeunes gens " de rechercher dans les mémoires et les documents anciens, les " traits réels de notre douce France, comme on recherche, sur " un pastel fané, la physionomie d'une aïeule toujours belle et " toujours jeune. "

Cette physionomie d'aïeule, si bien décrite dans le texte qui vient d'être cité, n'est-il pas vrai qu'elle se rencontre à chaque page de vos annales ? Elle s'y fait voir dans une vive lumière, elle y est si bien entourée de tous les attributs qui déterminent son caractère et sa noblesse que votre histoire, à ses origines, c'est à proprement parler la reproduction, en miniature, de ce qu'a été l'action extérieure de la France, à tous les âges et sur tous les continents.

“ Tout le génie de la France, a dit Chateaubriand, est dans la double milice de ses camps et de ses autels. ” Parole remarquable, et qui a trouvé, dans votre patrie, une application libérale ! Des camps, pour le service du Canada dans son adolescence, sont sortis des soldats intrépides dont les noms sont encore à présent sur toutes les lèvres. Les autels ont donné, sans compter, des apôtres, des martyrs et des saints. Par un enchaînement admirable des choses, quand un jour il arriva que la milice des camps dut disparaître, la milice des autels est restée debout. Comme si la destinée avait voulu montrer qu'ayant apporté à la terre canadienne le culte du Christ Jésus, la France, en se retirant, y laissait, pour marquer son passage, un parfum d'idéalisme dans une promesse d'éternité.

Canadiens, vous êtes les témoins vivants et irrécusables de ces temps mémorables, de ces temps évanouis.

Au jour de la séparation, vos pères, dans leurs bras épuisés, avaient recueilli, comme un dépôt sacré, un chapitre émouvant de l'histoire de France. Ils ont été, et vous êtes, à leur exemple, des dépositaires vigilants et incorruptibles. Sous leur garde, non plus que dans vos mains, le dépôt reçu n'a point périclité, et la vivacité de vos souvenirs s'ingénie pour ajouter, d'année en année, quelque chose à son prix.

Dans cette vieille cité de Québec, notamment, dans cette ville d'une originalité exquise, autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée et de rêve, chaque pierre raconte au voyageur qui passe les grandes choses d'autrefois. Ceux qui en ignorent le détail n'échappent pas à l'obligation d'apprendre à le connaître, dès qu'ils entrent en contact avec les plus instruits d'entre vous. Ainsi, tout un passé, qui ne fut pas sans beauté et que nous vénérons, ne peut plus être et ne sera jamais oublié.

Tout à l'heure quand, libre de ses liens, le voile qui masquait le groupe monumental s'est comme dissipé dans l'espace, mon regard est allé tout droit au Génie ailé qui embouche la trompette de gloire. Dans un éclair d'imagination ma pensée s'est envolée vers la France ! Je me suis revu au centre d'un de nos régiments. La note allègre et fière des clairons de cuivre sonnant “ Au drapeau ” a frappé mon oreille. Au souffle ardent de leurs vibrations éclatantes, le long des plis de l'étendard bien-aimé, j'ai senti courir comme un frisson nouveau !

Quelque chose de ce frisson secoue mon être, au moment que

j'achève ce discours. Avec une voix moins retentissante mais avec toute l'énergie d'un sentiment sincère et profond, au nom du gouvernement, au nom du Président de la République, dont les pensées, à cette minute, sont si proches des nôtres, j'adresse, dans un élan de foi, de reconnaissance et d'amour, un salut cordial à la nation canadienne, fille de la France, et à son avenir !

Sus aux nations catholiques

La *Croix* rapportait ce qui suit dans un récent numéro :

En 1859, le cardinal Pitra trouvait à Vienne un haut personnage qui lui dit littéralement la phrase suivante :

“ Les nations catholiques doivent être poursuivies et vaincues par les nations protestantes. Une fois ce résultat obtenu, on n'aura qu'à souffler sur le protestantisme pour le faire disparaître et nous arriverons à l'athéisme légal. ”

Ce programme a été suivi à la lettre, et couronné de succès, comme le prouve l'histoire des dernières années. Les princes catholiques se sont laissé conduire à l'abattoir avec la même inconscience qu'un troupeau de moutons, et avec un manque d'intelligence qui confine à l'idiotisme.

Nouvelle taxe sur les Journaux

La nouvelle taxe imposée sur les journaux par le gouvernement fédéral, sera d'un quart de centin par livre, du 1^{er} Janvier 1899 au 30 juin, et d'un demi centin à partir de cette dernière date.

Les journaux hebdomadaires seront exempts de cette taxe, mais seulement dans un rayon de 20 milles du lieu de la publication, ou dans un cercle dont le diamètre n'excède pas 40 milles.

En dehors de l'une ou l'autre de ces limites, ils seront sujets à la taxe imposée sur les journaux quotidiens.

A partir de Noël prochain, le port des lettres pour l'Angleterre et ses colonies les plus éloignées, sera de deux centins. Malheureusement la classe favorisée par cette réduction ne sera pas celle du grand nombre.

Un livre suspect

Naguère encore le dictionnaire de Bouillet était classique chez les étudiants catholiques. Il a été entièrement refondu, en 1893, sous la direction de L. G. Gouraigne.

Cette nouvelle édition, d'où l'on a eu soin d'élaguer l'ancien *imprimatur* de l'archevêque de Paris, ne saurait plus être recommandée. Elle fourmille de jugements étranges, au dire du P. Delaporte, qui en cite un exemple, où saint Thomas Becket est traité de "démagogue"! Pour signaler l'esprit de cette publication, qu'il nous suffise d'indiquer l'article en l'honneur des *francs-maçons*, qui ont pour but "l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus." (p. 699).

(Cf. les *Etudes religieuses* du 20 août dernier, page 475).

Nouvelle toquade

S'il faut en croire certaines gens, l'hygiène est tellement défectueuse dans nos maisons d'école, que les enfants meurent drus comme mouches.

On ne dit pas, par prudence probablement, s'il s'agit d'écoles de villes ou de campagnes.

Quant à ces dernières, nous pouvons certifier que dans notre paroisse du moins, durant l'espace de dix ans, il n'est pas un seul enfant dont on puisse attribuer la mort à cette cause.

Il est probable qu'il en est de même dans les autres paroisses.

Renseignements

La clause in *odium auctoris* prohibe tous les ouvrages que le même auteur pourra encore publier à l'avenir.

La clause qui prohibe *tous les ouvrages* d'un auteur, n'est plus considérée maintenant comme l'équivalente de la clause in *odium auctoris*, mais s'applique seulement aux ouvrages parus lors de leur prohibition. Cependant, il est évident que les nouveaux ouvrages du même auteur doivent être regardés au moins comme suspects.

Canons en papier

Par une bizarre coïncidence, au moment où l'on parle de désarmement, voici qu'on découvre un nouveau procédé de construction de canons, qui rendrait cet engin meurtrier d'un usage plus facile encore.

C'est une revue spéciale qui donne cette nouvelle :

Une fois de plus, Krupp, le fondeur de canons, veut révolutionner l'artillerie du monde. Il vient de fabriquer, pour l'infanterie allemande, des canons de petit calibre en *papier*.

Ils sont si légers qu'un soldat peut aisément en porter un, mais la résistance est plus grande que celle d'une pièce de campagne en acier du même calibre.

Après les journaux, les canons. . . Le papier tend décidément à devenir le plus formidable engin du monde.

BIBLIOGRAPHIE

De Prohibitione et censura librorum. Constit. "Officiorum ac Munerum Leonis PP. XIII, et dissertatio canonico-moralis Arth. Vermeersch e S. J. Lovani in Coll. max. S. J. Professoris Theologiæ moralis et juris canonici—Alterâ Editio, pluribus aucta et accurate recognita. 1 vol. in-8°, pp. 125. Société Saint Jean l'Evang., Desclée—Lefebvre, Tournai et Rome, 1898. Prix : 1.50 franc.

Cette dissertation du R. P. Vermeersch est une seconde édition, considérablement augmentée et révisée avec soin.

Dans cette nouvelle interprétation de la Constitution *Officiorum*, dit l'auteur, nous ne donnerons pas seulement des opinions qui nous sont personnelles, mais de plus, nous rapporterons loyalement les arguments principaux qu'il a plu à d'autres commentateurs de faire valoir ; et nous n'omettrons pas, autant que le permet le cadre restreint de notre opuscule, de soupeser les opinions contraires.

Le lecteur pourra ainsi embrasser d'un même coup d'œil plusieurs commentaires, saisir mieux le sens et la portée de chaque question, et, après avoir procédé au triage des arguments invoqués de part et d'autre, faire un choix plus prudent, jusqu'à ce qu'il plaise au Saint Siège de porter son jugement sur les points controversés.

Cette marche, le R. P. Vermeersch l'a suivie rigoureusement. Son commentaire contient donc un sommaire substantiel de presque tous les commentaires de la nouvelle législation. Les prêtres absorbés par l'exercice du ministère, et dans l'impossibilité de faire une étude spéciale des lois de l'Index, qu'ils sont cependant obligés de connaître, lui sauront gré de la publication d'un travail destiné à leur rendre les plus importants services. Nous avons suffisamment feuilleté cet opuscule, pour assurer nos lecteurs qu'il donne la solution pratique de presque tous les cas qui se présentent dans l'exercice journalier du ministère. Son principal mérite à nos yeux, est de traiter avec un soin tout particulier la partie morale.

Le R. P. Vermeersch ne se contente pas, en effet, de donner le sens clair et précis de chaque mot de ce code, mais il pose au sujet des lois de l'Index à peu près toutes les questions pratiques qu'il est humainement possible de prévoir, et leur donne des solutions qu'il est difficile de ne pas admettre. Sans doute, il n'a pas résolu toutes les questions qui peuvent être posées, mais, du moins, les plus essentielles, les plus utiles et les plus pratiques. L'auteur a suivi la règle d'interprétation suivante : " Les prohibitions sont odieuses et doivent être interprétées strictement. " Quelques critiques la lui ont reprochée comme étant trop large, et pouvant conduire à des conclusions d'une facilité peu propre à favoriser le but des prohibitions. Nous sommes bien prêt à admettre que la mise en pratique de cette règle d'interprétation était quelque peu périlleuse dans le cas actuel, mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit condamnable. Il faudrait, du moins, prouver qu'elle a joué de mauvais tours au R. P. Vermeersch. Or, ceux qui lui ont fait ce reproche sont forcés d'admettre la justesse de la plupart de ses conclusions. Quant à nous, nous sommes partisans de cette formule large, qui nous paraît la plus judicieuse. Quand il demande, " qu'il constate, " il ne rejette pas les constatations solidement probables, et ne fait que suivre les traces des principaux moralistes.

S'il n'eût pas suivi cette règle d'interprétation, il est probable que ses solutions courraient le risque d'être plus souvent en désaccord avec les décisions futures du Saint Siège sur les points controversés.

L'opuscule du R. P. Vermeersch n'est pas non plus un commentaire suivi du texte de la Constitution *Officiorum*. Il est

divisé en quatre chapitres traitant des notions générales nécessaires pour l'intelligence des détails; des livres et autres écrits prohibés; de la censure préalable des livres; des sanctions pénales et de la faculté de lire les livres défendus.

Tout en admettant que chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients, nous aurions préféré un commentaire suivi du texte, — méthode qui nous semble plus naturelle et plus claire. — Cependant, il n'y a pas lieu de chicaner sur ce détail, car l'auteur, dans l'intérêt de ceux qui désirent l'interprétation isolée de chaque article de la Constitution de Léon XIII, a inséré une table de concordance entre ces articles et les différentes parties du commentaire, — ce qui remédie à ce qui peut être considéré comme défectueux. — De plus, à part l'index, qui est très détaillé, l'auteur a ajouté à la fin de son opuscule une table alphabétique qui facilite singulièrement les recherches et prévient une perte considérable de temps. De bonnes tables dans les ouvrages de ce genre sont un avantage inappréciable.

Nous souhaitons donc plein succès au Commentaire du R. P. Vermeersch, et nous espérons que le clergé canadien lui fera bon accueil.

D. G.

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

Saint Irénée fut le grand adversaire des gnostiques contre lesquels il écrivit en cinq livres un traité connu maintenant sous le nom de *Tractatus adversus hæreses*, et dans lequel se résume tout le mouvement doctrinal du 2ème siècle.

On vit aussi paraître au 2ème siècle trois versions de la Sainte Ecriture faites, il est vrai, par des ennemis du christianisme, mais dont l'Eglise a cependant retiré quelque utilité.

EMPEREURS

Les empereurs romains du 2ème siècle furent Adrien, 117-138; Antonin, 138-161; Marc-Aurèle, 131-180; Commode, 180-192; Pertinax, 193; Didius Julianus 193; Poscanius Niger, 194; Albirnus, 196; Septime-Sévère, 193-211.

ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES

Lettre de Pline à Trajan, 110; Rescrit d'Adrien en faveur des chrétiens, 122; soulèvement des Juifs, ruine définitive de leur nationalité, reconstruction de Jérusalem par Adrien, qui lui donna le nom d'Aelia-Capitolina, 132-135; ouvrage de Celse contre les chrétiens, 138; Rescrit d'Antoine en faveur des chrétiens, 140; miracle de la Légion fulminante qui sauva l'armée romaine sous Marc-Aurèle, 174; publication des Dialogues des morts par Lucien de Samosate, ennemi du christianisme.

TROISIÈME SIÈCLE

PAPES

Le troisième siècle a vu quinze papes se succéder sur le trône pontifical.

200-217. Saint Zéphirin 1er, né à Rome, se trouva à gouverner l'Eglise pendant la persécution de Septime-Sévère. Son pontificat fut, de plus, attristé par la funeste chute de Tertullien, devenu Montaniste en 205. Jusque là il avait rendu d'éminents services à l'Eglise. Ce scandale dut être d'autant plus sensible au pape saint Zéphirin, qu'il fut occasionné, au dire de saint Jérôme par la jalousie du clergé de Rome contre ce génie puissant.

217-222. Saint Callixte 1er succéda à saint Zéphirin. Romain de naissance, il vit l'Eglise jouir d'une assez grande tranquillité, ce qui permit d'édifier au delà du Tibre, une basilique qui fut le premier édifice publiquement ouvert au culte chrétien. Il ouvrit aussi, sur la voie Appienne, la fameuse catacombe qui porte son nom, et lieu de sépulture, dit-on, de 175.000 martyrs et 46 papes.

222-230. Son successeur, Urbain 1er, était fils d'un des premiers seigneurs de Rome. Il profita de la paix que la bienveillance de l'empereur Alexandre procurait à l'Eglise, pour faire pénétrer le christianisme jusque dans la maison même de cet empereur. Ce fut sous son pontificat que l'Eglise commença à posséder de l'argent, des domaines et autres biens, qui provenaient de la libéralité des fidèles. De tous les Papes qui sont montés jusqu'à cette époque sur le siège de saint Pierre, Urbain est le premier qui peut-être n'a pas versé son sang pour Jésus-Christ.

230-235. Saint Pontien n'est connu que par son exil sur un rocher des côtes méridionales de la Sardaigne, où il fut mis à mort par Maximin.

235-236. Saint Anthère, grec d'origine, ne régna qu'un an, et paya de sa tête le refus de livrer les Actes des martyrs, recueillis par les notaires apostoliques.

236-250. Saint Fabien, de l'illustre famille des Fabius, gouverna l'Eglise pendant 14 ans. L'empereur Dèce lui fit trancher la tête, et la mort glorieuse de ce pape a seule égalé, dit saint Cyprien, ses vertus et l'intégrité de son administration.

251—252. Saint Corneille fut élu pape après une vacance de seize mois, occasionnée par la persécution de Dèce. Gallus, successeur de Dèce, ayant hérité de sa haine contre les chrétiens, Corneille soutint par ses encouragements les fidèles que ce prince persécutait. Il fortifia les pusillanimes et releva ceux qui étaient tombés. Ce pontife eut aussi à lutter contre Novat, le premier des antipapes.

252—253. Saint Lucius ne fit que passer sur le siège de saint Pierre. Il sanctionna les ordonnances de ses prédécesseurs sur les *tombés*, c'est-à-dire ceux qui avaient fléchi devant les bourreaux, et sur les sujets qu'il convenait d'élever au sacerdoce.

253—257. Saint Etienne 1er. Ce fut sous son pontificat qu'eut lieu la fameuse controverse sur la validité du baptême des hérétiques.

257—258. Saint Sixte II, grec d'origine, était un converti de la philosophie à la foi. Il fut martyrisé trois jours avant saint Laurent son archidiacre, qui souhaitait l'accompagner au supplice comme à l'autel.

259—269. Saint Denis que Saint Basile appelle très illustre pour ses vertus et son intrépidité dans la foi, en même temps que pour son érudition et la splendeur de sa doctrine, eut à combattre les deux grandes hérésies de Sabellius et de Paul de Samosate, qui détruisaient le mystère de l'Incarnation et la divinité du Verbe. Ce pape procéda à une nouvelle délimitation des Eglises, paroisses et cimetières.

269—274. Saint Félix 1er est appelé martyr, non pour avoir souffert une mort violente, mais à cause de la prison et des tourments qu'il avait endurés. Il fit une obligation de célébrer les SS. Mystères sur les sépultures des martyrs.

275-283. Saint Eutychien, d'origine Etrusque, est renommé par le soin qu'il prit de la sépulture des martyrs, dont il avait prescrit minutieusement la forme. On rapporte qu'il en inhuma 34 de sa propre main.

283-296. Saint Caius, né en Dalmatie, resta caché dans les catacombes pendant neuf ans, et gouverna l'Eglise sous Dioclétien qui le fit périr par le glaive dans sa prison. On croit qu'il était de la famille de cet empereur. Il partagea la ville de Rome en diaconies.

296-304. Saint Marcellin, qui monta sur le siège de saint Pierre au plus fort de la persécution de Dioclétien, a été accusé par l'auteur du Liber Pontificalis d'avoir sacrifié aux idoles. D'après la même autorité, il aurait promptement réparé son apostasie. Mais la S. C. des Rites a fait rayer du bréviaire romain ce récit apocryphe, dont toute l'autorité reposait sur les actes d'un prétendu concile tenu à Sinuesse, lequel a été inventé ainsi que la chute du pape.

APOSTOLAT

Rien ne permet de mieux constater les progrès du christianisme dans l'empire romain que les paroles suivantes de Tertulien écrites en 199 : " Nous sommes d'hier et déjà nous remplissons toutes vos terres, les villes, les places fortes, les tentes mêmes des soldats, la cour, le sénat, le Forum, nous ne vous laissons que les temples. "

D'après Eusèbe, on voyait au III^e siècle les chrétiens en foule dans le palais des empereurs et même à la tête des provinces.

Au-delà de l'empire, les prisonniers emmenés par les Barbares, devinrent les apôtres de leurs maîtres, et firent pénétrer la foi jusque dans les contrées les plus éloignées. Les saints du III^e siècle comme ceux du précédent, sont presque tous des martyrs.

Les principaux saints qui n'eurent pas le bonheur de verser leur sang pour la foi, furent saint Grégoire le Thaumaturge, ainsi appelé à cause de ses nombreux miracles. Il mourut en 270, avec la consolation de ne laisser que 17 infidèles à Néocésarée, où vingt ans auparavant il n'avait trouvé que 17 chrétiens. Saint Félix de Nole, qui échappa deux fois à la mort que ses bourreaux lui avaient préparée, refusa par humilité l'épiscopat, et finit dans l'exercice de toutes les vertus une carrière remplie de bonnes œuvres.

Sainte Lucine, illustre matrone romaine, s'immortalisa à cette époque par les soins qu'elle donnait à la sépulture des martyrs.

PERSÉCUTIONS

Pendant le troisième siècle, il y a eu cinq grandes persécutions.

La cinquième Persécution eut lieu sous Septime Sévère, qui après avoir témoigné une certaine faveur aux chrétiens, remit en vigueur les anciens décrets et, en 202, lança lui-même un édit qui fit couler le sang dans toutes les provinces de l'empire. Parmi les plus illustres martyrs de cette époque, on peut citer saint Léonide, père d'Origène ; sainte Perpétue et sainte Félicité à Carthage ; saint Irénée à Lyon avec 19,000 chrétiens de cette ville. Sous Caracalla, fils de Sévère, la persécution continua encore quelques années, mais les chrétiens devaient respirer un peu sous Héliogabale, et surtout sous Alexandre Sévère.

La sixième persécution eut lieu vingt ans plus tard sous Maximien, de 235 à 238. Le Tyran en voulait surtout aux prêtres et aux évêques. Il fit mettre à mort les deux papes saint Pontien et saint Anthère. On rapporte à cette persécution le martyre de sainte Barbe.

Dèce, parvenu à l'empire en 249, avec la résolution de noyer le christianisme dans le sang, inaugura la septième persécution qui surpassa toutes les précédentes en étendue et en violence. Ce fut une véritable guerre d'extermination, conduite avec une habileté satanique. Les gouverneurs avaient reçu ordre de faire des apostats plutôt que des martyrs. Effrayer d'abord les confesseurs par les menaces et le terrible appareil des supplices, les jeter ensuite dans les cachots infects, laisser les plus intrépides par des tourments variés et prolongés, de manière à ne causer la mort que lorsque serait évanoui tout espoir d'apostasie, telle était la méthode des nouveaux tyrans. Il n'est donc pas étonnant que cette persécution ait produit beaucoup d'apostats. Il y eut aussi de nombreux martyrs ; à Rome, avec le pape saint Fabien, les prêtres Moïse et Maxime et le diacre Nicostrate ; en Sicile, sainte Agathe ; en Arménie, saint Polyeucte ; à Antioche, saint Babylas ; et en même temps Origène subissait une rude prison. Sous l'empereur Gallus, les papes Corneille et Lucius furent exécutés l'un après l'autre, et le prêtre Hyppolite traîné par les cheveux.

Valérien est l'auteur de la huitième persécution ; après avoir protégé les chrétiens pendant cinq ans, sous l'influence de

Marcien, maire du palais, il lança un premier édit en 257, pour interdire les assemblées chrétiennes et condamner à l'exil les évêques et les prêtres qui refusaient de sacrifier aux idoles. L'année suivante parut un nouvel édit, qui ordonnait la peine de mort contre les évêques, les prêtres, les diacres, les sénateurs et les chevaliers, l'exil et la prison pour les autres fidèles.

Les plus célèbres martyrs de cette persécution sont : les papes saint Étienne et saint Sixte diacre ; saint Laurent à Rome ; saint Cyprien, à Carthage ; sainte Théodosie à Amiens, et de nombreux martyrs à Ufique et à Cirthe, en Afrique.

La neuvième persécution est attribuée à Aurélien. On rapporte à l'an 273 l'édit qu'il lança contre les chrétiens, et qui fut le signal de cette persécution sanglante, mais de peu de durée heureusement, car Aurélien fut assassiné au commencement de 275.

On cite parmi les principaux martyrs sous Aurélien : à Rome, saint Agapit, âgé de 17 ans, saint Sabas, Goth de nation, arrivé déjà aux grades élevés de l'armée romaine. Il mourut avec 70 de ses soldats. A Porto-Romano, 50 soldats souffrirent également la mort avec les saints Eutrope, Zosime et Bonosa. Le centre de la Gaule où Aurélien s'était transporté en personne eut de nombreux martyrs, entre autres saint Paul, à Autun ; saint Pérégrinus, premier évêque d'Auxerre ; saint Patrocle à Troyes.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Flavien le 24 ; à Ste-Foye, le 26 ; à St-Lazare, le 28 ; à Ste Hélène, le 30.